



TCHAD

Succès Masra, l'ancien Premier ministre, auditionné pour la première fois depuis son arrestation

SÉNÉGAL

Ousmane Sonko en tournée diplomatique — Coopération renforcée avec la Côte d'Ivoire et la Guinée

CÔTE D'IVOIRE

United Capital Asset Management, filiale du groupe UBA de Tony Elumelu, s'implante à Abidjan — Une ambition régionale affirmée

BÉNIN-NIGER

Nouvelles accusations du général Tiani — le climat diplomatique se dégrade, la fermeture des frontières prolongée

GRAND FORMAT

Côte d'Ivoire - Présidentielle

2025

Gbagbo, Thiam, Soro, Blé Goudé hors course

GBAGBO, THIAM, SORO, BLÉ GOUDÉ HORS COURSE

SOMMAIRE

MIEUX COMMUNIQUER, MIEUX CONNECTER / UNE SÉRIE DE ECLAIR CONSULTING

4 - 6

USA-AFRIQUE : DONALD TRUMP RÉINSTAURE UN « TRAVEL BAN » VISANT SEPT PAYS AFRICAINS

7

TCHAD : SUCCÈS MASRA, L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, AUDITIONNÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SON ARRESTATION

8

MALI : ATTAQUE DU JNIM À TOMBOUCTOU – QUATORZE TERRORISTES NEUTRALISÉS SELON L'ARMÉE, COUVRE-FEU RENFORCÉ DANS LA VILLE

9

SENÉGAL : OUSMANE SONKO EN TOURNÉE DIPLOMATIQUE – COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LA CÔTE D'IVOIRE ET LA GUINÉE

10

BÉNIN-NIGER : NOUVELLES ACCUSATIONS DU GÉNÉRAL TIANI – LE CLIMAT DIPLOMATIQUE SE DÉGRADE, LA FERMETURE DES FRONTIÈRES PROLONGÉE

11

POLITIQUE

GRAND FORMAT

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ



CÔTE D'IVOIRE - PRÉSIDENTIELLE 2025

GBAGBO, THIAM, SORO, BLÉ GOUDÉ HORS COURSE

12 - 19

CÔTE D'IVOIRE : UNITED CAPITAL ASSET MANAGEMENT, FILIALE DU GROUPE UBA DE TONY ELUMELU, S'IMPLANTE À ABIDJAN – UNE AMBITION RÉGIONALE AFFIRMÉE

21

LA BOAD INAUGURE SES NOUVEAUX BUREAUX À ABIDJAN

22

CONSEILS D'ATHARI
UNE SÉRIE POUR PENSER, STRUCTURER ET TRANSFORMER VOTRE ENTREPRISE

23 - 26

CÔTE D'IVOIRE : EXAMEN DU CEPE 2025 – UN TAUX DE RÉUSSITE NATIONAL DE 86,58 % ENREGISTRÉ

28

CÔTE D'IVOIRE : VIOLENTE MUTINERIE À LA PRISON DE BOUAKÉ – 5 DÉTENUS TUÉS ET 29 BLESSÉS LORS D'UNE FOUILLE DE ROUTINE

29

GUINÉE : PÈLERINAGE À LA MECQUE – PLUS DE 400 PERSONNES VICTIMES D'UNE VASTE ESCROQUERIE, LES AUTORITÉS PROMETTENT JUSTICE

30

INONDATIONS AU NIGERIA : DES CENTAINES DE VICTIMES ENSEVELIES SOUS LA BOUE ET LES DÉCOMBRES À MOKWA

31

CÔTE D'IVOIRE : ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA À PORT-BOUËT – 45 CAS ENREGISTRÉS À VRIDI AKOBRAKRÉ, DONT 7 DÉCÈS

32

POLITIQUE

Mieux Communiquer, Mieux Connecter



ECLAIR
CONSULTING
Make investment successful



Une série de Eclair Consulting

Dans un monde de plus en plus interconnecté, les entreprises, les institutions et les organisations sont confrontées à un défi majeur : faire passer leurs messages au-delà des barrières linguistiques et culturelles, de manière claire, professionnelle et efficace. Qu'il s'agisse de négocier un contrat à l'international, d'organiser une conférence multilingue, de publier un document technique ou de gérer son image auprès des médias et du public, la qualité de la communication devient un véritable enjeu stratégique.

Malheureusement, beaucoup sous-estiment encore l'importance de faire appel à des experts qualifiés pour accompagner ces processus. Les erreurs de traduction, les

interprétations approximatives ou les maladresses en relations publiques peuvent coûter cher : perte de crédibilité, malentendus culturels, blocages commerciaux, voire crises d'image.

C'est pour aider les entreprises africaines à éviter ces pièges et à professionnaliser leur communication multilingue et institutionnelle qu'Éclair Consulting lance cette série éditoriale : «Mieux Communiquer, Mieux Connecter».

À travers cette série, nos experts vous partageront des clés de compréhension, des bonnes pratiques, et des pistes concrètes pour renforcer l'impact de vos messages, réussir vos événements, protéger votre image et valoriser

vos activités sur tous vos marchés. Que vous soyez chef d'entreprise, responsable communication, manager ou porteur de projet, ces décryptages sont conçus pour vous inspirer, vous outiller et vous accompagner dans vos choix stratégiques.

Chez Éclair Consulting, nous croyons que bien communiquer, c'est créer de la valeur durable. Nous vous invitons donc à suivre cette série, à interagir avec nos experts, et à découvrir comment la traduction, l'interprétariat et les relations publiques peuvent devenir des leviers puissants pour le développement de votre organisation.

Pourquoi investir dans une communication multilingue est une arme stratégique pour les entreprises africaines



Par Dr Flora NIAGNE

A propos de l'auteure

Dr Flora NIAGNE est une experte en relations internationales, en diplomatie linguistique et en communication interculturelle, cumulant plus de 20 ans d'expérience à l'échelle internationale, notamment au sein de l'Union européenne à Bruxelles et dans divers pays d'Afrique subsaharienne.

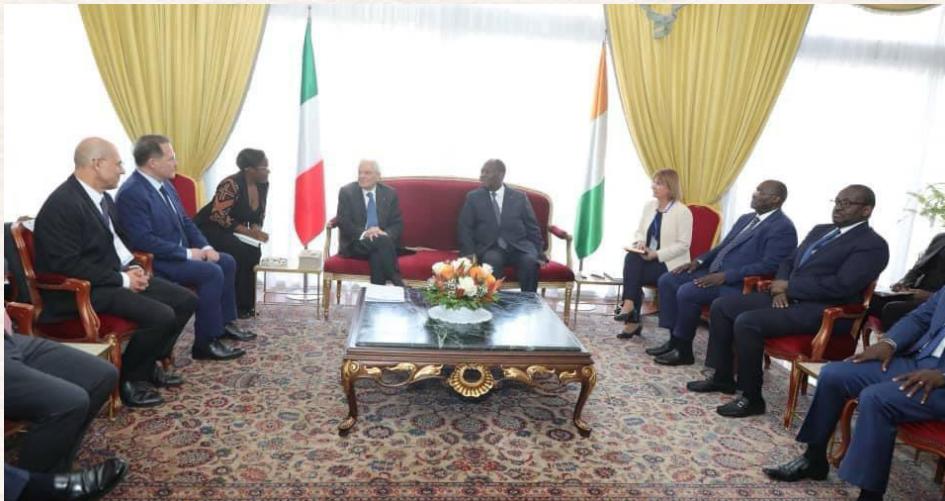
Titulaire de plusieurs diplômes de haut niveau, elle est diplômée en langues étrangères appliquées, relations internationales et commerce international. Elle a étudié dans de prestigieuses institutions telles que l'Université d'Oxford (LL.M. en droit international des affaires et fiscalité), l'Université Côte d'Azur, l'Université de Vérone, la Boston Institute of International Certifications, et a obtenu un MBA en marketing. Elle maîtrise neuf langues internationales, dont le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le portugais, l'arabe et le russe.

Depuis 2017, elle est associée gérante d'Eclair Consulting 2.0, un cabinet basé à Abidjan spécialisé dans la traduction, l'interprétation, la médiation multilingue, et la diplomatie d'affaires. Elle y accompagne entreprises, ONG et institutions dans leurs relations internationales, et propose des services en stratégie multilingue et négociation interculturelle.

Elle est également fondatrice de FITEL, un institut de formation de traducteurs et d'interprètes basé en Côte d'Ivoire, qui répond à la demande croissante de professionnels qualifiés dans le domaine linguistique en Afrique de l'Ouest.

Son parcours professionnel l'a conduite à occuper des fonctions de responsable marketing et communication chez GETESA (Guinée équatoriale), de consultante linguistique et représentante locale de Kodak Alaris (Côte d'Ivoire), ou encore de chargée des relations publiques chez Areva (Niger). Elle a également été assistante exécutive auprès du ministère italien des Affaires étrangères, au sein de la délégation de l'Union européenne à Bruxelles.

Passionnée par l'entrepreneuriat, l'innovation sociale et le développement, Dr Flora Niagne est reconnue pour sa capacité à créer des passerelles entre les cultures, à fluidifier les échanges entre acteurs internationaux, et à faire du multilinguisme un véritable levier de diplomatie économique.



La mondialisation des échanges économiques, culturels et politiques oblige les entreprises à dépasser les frontières traditionnelles des marchés locaux. Dans ce contexte, la maîtrise des langues devient une compétence stratégique majeure, souvent négligée par de nombreuses organisations africaines. Pourtant, la capacité à communiquer efficacement en plusieurs langues ne se limite pas à une simple question de traduction de documents ou d'interprétation lors d'événements internationaux. Elle est au cœur même de la compétitivité, de l'influence et de la crédibilité des entreprises qui veulent réussir sur les marchés régionaux, continentaux et mondiaux.

L'Afrique est un continent marqué par une diversité linguistique exceptionnelle. Outre les grandes langues internationales comme le français, l'anglais, le portugais ou l'arabe, chaque région est riche de dizaines de langues locales qui structurent les relations commerciales, sociales et culturelles. Ignorer cette diversité ou la traiter avec légèreté peut vite devenir un frein au développement. En Côte d'Ivoire, par exemple, une entreprise qui limite sa communication au seul français se prive d'une connexion authentique avec des millions de consommateurs qui s'expriment majoritairement en dioula, en baoulé, en bété, ou dans d'autres langues locales. De la

même manière, une entreprise qui ambitionne de s'ouvrir à des marchés anglophones, lusophones ou arabophones, sans une stratégie linguistique adaptée, risque de passer à côté d'opportunités majeures.

Investir dans une communication multilingue, c'est d'abord ouvrir son entreprise à de nouveaux marchés, en parlant la langue des clients, des partenaires, des institutions et des médias. C'est montrer du respect pour les cultures locales, créer un climat de confiance, et faciliter les échanges. Une entreprise ivoirienne qui veut se positionner au Ghana, au Nigeria, en Afrique du Sud ou au Kenya doit être capable de présenter ses offres, ses valeurs et ses messages dans un anglais professionnel et contextualisé. À l'inverse, une entreprise anglophone qui veut investir en Afrique francophone devra soigner sa communication en français, sans tomber dans les pièges des traductions littérales ou approximatives.

Mais l'enjeu ne se limite pas aux relations commerciales. La communication multilingue est aussi une arme politique et diplomatique, notamment pour les grandes entreprises, les organisations internationales, les institutions publiques ou les ONG. Dans les forums régionaux, les conférences internationales ou les négociations stratégiques, la capacité à s'exprimer dans la langue de l'autre, à maîtriser les codes culturels et à éviter les malentendus linguistiques

devient un avantage concurrentiel décisif. Une mauvaise traduction ou une interprétation maladroite peut créer des tensions, générer des incompréhensions, ou faire perdre une opportunité majeure.

Enfin, investir dans une stratégie linguistique solide, c'est protéger son image et sa crédibilité. Trop d'entreprises africaines commettent encore l'erreur de confier leurs traductions à des logiciels automatiques ou à des non-spécialistes, au risque de produire des messages incohérents, maladroits, voire ridicules. À l'heure des réseaux sociaux et de la viralité des

contenus, une erreur de traduction peut nuire durablement à la réputation d'une marque. La qualité de la langue employée, la pertinence des références culturelles, la fluidité du discours sont autant d'éléments qui conditionnent la perception qu'auront les clients, les partenaires et les médias d'une entreprise.

Les entreprises qui réussissent à l'international sont celles qui ont compris que la langue n'est pas un simple outil technique, mais un levier stratégique d'influence et de développement.

C'est pourquoi chez Éclair Consulting, nous accompagnons les organisations africaines à professionnaliser leur communication multilingue, en leur offrant des services de traduction, d'interprétariat et de conseil en relations publiques adaptés à leurs ambitions.

Que vous soyez une PME locale qui souhaite toucher de nouveaux publics, une grande entreprise en quête d'internationalisation, ou une organisation qui veut renforcer son impact dans un environnement multiculturel, nous sommes à vos côtés pour faire de votre communication un véritable atout stratégique.

Politique

USA-Afrique : Donald Trump réinstaure un « travel ban » visant sept pays africains

Le 4 juin, Donald Trump a annoncé la mise en place d'un nouveau décret interdisant l'entrée sur le territoire américain aux ressortissants de douze pays, dont sept pays africains. Cette décision s'inscrit dans la continuité des mesures restrictives qu'il avait déjà prises lors de son premier mandat.

Les pays africains concernés par cette interdiction sont le Tchad, le Congo-Brazzaville, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, la Libye, la Somalie et le Soudan. En plus de ces États, d'autres pays comme le Burundi, la Sierra Leone et le Togo sont également visés par des restrictions.

Dans ses déclarations, Donald Trump a justifié cette mesure par la nécessité de « protéger » les États-Unis contre les « terroristes étrangers », évoquant notamment l'attentat survenu à Boulder, dans le Colorado, perpétré par un ressortissant égyptien. Étonnamment, l'Égypte ne figure toutefois pas sur la liste des pays concernés par ce décret.



Prévu pour entrer en vigueur le 9 juin, le décret détaille les motifs de cette interdiction. L'administration américaine reproche notamment aux ressortissants de ces pays de dépasser les délais de séjour autorisés aux États-Unis. Le Tchad est ainsi cité pour ses taux élevés de dépassement de visas touristiques, étudiants et de formation professionnelle. L'Érythrée est, quant à elle, critiquée pour son refus de réintégrer ses ressortissants expulsés, tandis que la Libye, le Soudan et la Somalie sont pointés du doigt pour l'inefficacité de leurs administrations. La Somalie est particulièrement qualifiée de « refuge pour les terroristes ».

Pour l'instant, les réactions officielles restent limitées. Une source gouvernementale congolaise s'est dite surprise par cette décision, qu'elle considère comme un malentendu, tout en indiquant que des discussions avec les autorités américaines pourraient être engagées pour clarifier la situation. Néanmoins, une lueur d'espoir subsiste : Donald Trump a précisé que la liste des pays concernés pourrait être révisée. Certains États pourraient donc être retirés de l'interdiction, à condition de coopérer activement avec Washington.

Cette nouvelle mesure soulève de nombreuses interrogations quant à l'avenir des relations entre les États-Unis et les pays visés, ainsi que sur les conséquences pratiques pour les ressortissants concernés. Les jours à venir seront déterminants pour évaluer l'impact de ce décret sur les échanges et la coopération internationale.

Lire plus :<https://hamanie.news/>



LE CENTRE MÉDICAL
PAUL LANGERHANS
(CMPL)

SPÉCIALITÉS

DIABÈTE,
TROUBLES
MÉTABOLIQUES,
NUTRITION CLINIQUE,
MEDECINE GÉNÉRALE,
GYNÉCOLOGIE,
PEDIATRIE,
LABORATOIRE.

CONTACTS

07 10 78 14 06
27 22 34 55 60

CDNA.MEDICAL@GMAIL.COM

LOCALISATION

RIVIERA PALMERAIE,
ROSIERS PROGRAMME 2,
BARRIÈRE 2



Au Tchad, l'ancien Premier ministre et leader du parti Les Transformateurs, Succès Masra, a été entendu pour la première fois sur le fond de son affaire, mardi 3 juin à N'Djamena. L'audition, qui s'est tenue à la Coordination générale de la police judiciaire, a débuté à 10h TU, selon les précisions fournies par ses avocats.

Arrêté le 17 mai, Succès Masra est poursuivi pour des accusations graves, notamment « incitation à la haine et à la révolte » ainsi que « constitution et complicité de bande organisée ». Il est en particulier accusé d'avoir incité, de manière indirecte, au massacre de 42 éleveurs par des cultivateurs, le 14 mai dernier

dans sa région natale du Logone occidental. Des accusations que son parti et son équipe de défense rejettent catégoriquement, dénonçant des poursuites à motivation politique.

Maître Francis Kadjilembaye, membre du collectif des avocats de la défense, a assuré que l'audience s'était déroulée dans de bonnes conditions : « Pour la première fois, notre client a été entendu sur le fond par le juge d'instruction. Tout s'est bien passé. L'interrogatoire s'est déroulé sans encombre. Nous attendons désormais la suite de l'instruction. » L'avocat a toutefois estimé qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sur l'issue de l'affaire.

Politique

Tchad : Succès Masra, l'ancien Premier ministre, auditionné pour la première fois depuis son arrestation

Il a également tenu à souligner l'état d'esprit de son client : « Il avait le moral. Il a répondu avec clarté à toutes les questions posées. Nous espérons qu'il conservera cette sérénité tout au long de la procédure. »

Cette première audition marque une étape importante dans le processus judiciaire visant l'opposant, dans un contexte politique particulièrement tendu. La situation au Tchad reste fragile, marquée par de fortes crispations entre le pouvoir en place et l'opposition. De nombreux observateurs restent attentifs à l'évolution de cette affaire, qui pourrait peser lourdement sur l'équilibre politique du pays.

ECLAIR CONSULTING

la langue au service de l'influence africaine

En savoir plus :
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 |
(+225) 07 87 59 89 97
info@eclairconsulting.net

Immeuble Juridis /
Riviera Palmeraie route
Y4 Abidjan , Abidjan ,
Côte d'Ivoire

Politique

Mali : Attaque du JNIM à Tombouctou – Quatorze terroristes neutralisés selon l'armée, couvre-feu renforcé dans la ville

Le 2 juin 2025, la ville historique de Tombouctou, au nord du Mali, a été le théâtre d'une série d'attaques coordonnées revendiquées par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à al-Qaïda. Les assaillants ont visé simultanément le camp militaire, l'aéroport et plusieurs postes de contrôle, suscitant une riposte immédiate de l'armée malienne.

Selon l'état-major général des armées, cette opération de contre-offensive a permis de « neutraliser quatorze terroristes » et d'interroger 31 autres suspects. Du matériel militaire a également été saisi. Des images diffusées à la télévision nationale ont montré des cadavres de jihadistes ainsi que des armes récupérées sur les lieux des affrontements. Un notable local a rapporté qu'un jihadiste tué a été brûlé en pleine rue par des habitants, avant l'intervention des services de protection civile.



Une opération contestée

Alors que les autorités militaires maliennes affirment avoir déjoué une tentative d'infiltration du camp militaire, le JNIM a revendiqué une attaque suicide, prétendant avoir causé « des dizaines de morts et de blessés ». Le groupe jihadiste a également ciblé l'aéroport avec des tirs d'obus, qui n'ont toutefois provoqué aucun dégât majeur. Trois postes de contrôle situés à l'entrée de la ville — Assadi, Ber et Arwen — ont également été attaqués. Fait notable, ces assauts périphériques n'ont pas été mentionnés dans les communiqués officiels de l'armée, alimentant les interrogations sur l'étendue réelle des violences. Jusqu'à présent, aucune des deux parties n'a communiqué de chiffres sur ses propres pertes, rendant difficile toute évaluation indépendante du bilan. Un habitant de Tombouctou a confié avoir vu des véhicules militaires

stationnés dans la nuit aux abords du « cimetière des trois saints », où des lumières nocturnes ont suggéré des enterrements discrets.

Un couvre-feu durci

En réaction à cette nouvelle escalade, les autorités ont renforcé le couvre-feu à Tombouctou. Initialement instauré en octobre 2023 après des tirs de roquettes, il avait été partiellement levé. Il est désormais appliqué de 21 h à 6 h du matin, et ce « jusqu'à nouvel ordre ».

Cette attaque s'inscrit dans une vague plus large d'opérations menées par le JNIM au cours des dix derniers jours, avec plusieurs offensives contre des installations militaires. Les attaques des camps de Dioura, le 23 mai, et de Boulikessi, le 1er juin, ont déjà coûté la vie à plus d'une centaine de soldats maliens, illustrant la persistance et la gravité de la menace jihadiste.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

Lire plus :<https://hamanie.news/>



Du 30 mai au 3 juin 2025, Ousmane Sonko, Premier ministre du Sénégal, a effectué une tournée diplomatique en Afrique de l'Ouest, marquée par deux étapes clés : la Côte d'Ivoire et la Guinée. Cette initiative s'inscrit dans une volonté affirmée de relancer la coopération régionale, tant sur les plans économique que diplomatique, dans un contexte de recomposition politique sous-régionale.

En Côte d'Ivoire, Ousmane Sonko a rencontré son homologue Robert Beugré Mambé ainsi que le président Alassane Ouattara. Ces échanges ont porté principalement sur le renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Le Premier ministre sénégalais a plaidé pour la levée, dans un délai de six mois, des « barrières douanières » et « tracasseries » administratives qui freinent les échanges entre

Abidjan et Dakar, jugés en deçà de leur potentiel. Il a également réaffirmé son engagement en faveur d'une sous-région « pacifique, intégrée et orientée vers le développement ».

Les questions sécuritaires et les tensions géopolitiques actuelles en Afrique de l'Ouest ont également été abordées, notamment dans le sillage de la visite de Sonko, deux semaines plus tôt, au Burkina Faso — un pays avec lequel les relations sont actuellement tendues du côté ivoirien. En marge de ses échanges officiels, Sonko a relancé un accord de jumelage entre les communes de Ziguinchor (dont il est originaire) et Bouaké, dans l'optique de renforcer les liens économiques et culturels entre les deux villes. Il a clôturé son séjour par un entretien avec Laurent Gbagbo, ancien président de la République et figure de l'opposition ivoirienne.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique

Politique

Sénégal : Ousmane Sonko en tournée diplomatique — Coopération renforcée avec la Côte d'Ivoire et la Guinée

Ousmane Sonko s'est ensuite rendu en Guinée du 2 au 3 juin, où il a rencontré le Premier ministre Bah Oury et le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Cette visite a été l'occasion de consolider le rapprochement entre Dakar et Conakry, amorcé en 2024 avec la présence remarquée du chef de la junte guinéenne à l'investiture du président Bassirou Diomaye Faye. Les discussions ont porté principalement sur la coopération économique, avec un accent particulier sur le développement du secteur minier guinéen et les perspectives offertes par le mégaprojet de Simandou.

Dans un contexte où la Guinée, dirigée par un régime militaire, reste sous surveillance internationale, le Premier ministre sénégalais a maintenu une ligne diplomatique pragmatique. Des organisations de la société civile, comme Afrikajom et Africitivistes, ont appelé Ousmane Sonko à évoquer la question des journalistes et activistes disparus.

**ATHARI
ADVISORS**

Un cabinet de conseil engagé dans la transformation durable

<https://athari-as.com/>
+2250759956898
infos@athari-as.com



Les relations entre le Bénin et le Niger ont connu une nouvelle détérioration suite aux propos du général Abdourahamane Tiani, président de transition du Niger, qui a accusé le Bénin d'abriter des bases d'entraînement pour des groupes jihadistes. Ces déclarations, diffusées le 31 mai 2025 sur la chaîne nationale Télé Sahel, ont suscité une vive réaction des autorités béninoises.

Le ministre béninois des Affaires étrangères, Oloushegun Adjadi Bakari, a dénoncé des accusations « graves et sans fondement », affirmant qu'elles constituent une atteinte inacceptable à l'honneur du Bénin et à l'engagement constant de ses forces de défense dans la lutte contre le terrorisme. « Tenter d'associer notre pays à de telles pratiques est non seulement inacceptable mais profondément injuste à l'égard de notre armée et de notre peuple », a-t-il

déclaré.

La fermeture de la frontière entre les deux pays, en vigueur depuis le coup d'État du 26 juillet 2023 qui a renversé le président nigérien élu Mohamed Bazoum, reste maintenue et prolongée. Le général Tiani a justifié cette mesure par la présumée implication du Bénin dans des activités hostiles, alimentant davantage les tensions régionales. Cotonou, de son côté, dément tout soutien à des groupes armés et affirme son attachement aux principes de non-ingérence.

Oloushegun Adjadi Bakari a rappelé que le Bénin, tout en respectant la souveraineté du Niger, conserve le droit souverain de définir ses partenariats internationaux. Il a souligné la résilience de l'économie béninoise, qui a enregistré une croissance de 7,5 % en 2024 malgré la fermeture de ses frontières septentrionales.

Politique

Bénin-Niger : Nouvelles accusations du général Tiani – le climat diplomatique se dégrade, la fermeture des frontières prolongée

« Ce que nos peuples attendent, ce ne sont pas des invectives, mais des solutions concrètes aux défis communs que nous affrontons », a-t-il insisté, réaffirmant l'engagement du Bénin en faveur de la paix, de la coopération régionale et du bon voisinage.

Au-delà des tensions bilatérales, le général Tiani a également fustigé ce qu'il appelle des ingérences « néocoloniales » de puissances étrangères, pointant du doigt la France, l'Union européenne et les États-Unis. Parallèlement, il a évité de répondre aux critiques sur la recrudescence des attaques jihadistes au Niger, qui ont récemment coûté la vie à plus de 100 soldats.

Cette crispation diplomatique entre deux pays historiquement liés par des relations de coopération met en lumière la fragilité des équilibres régionaux dans un contexte de forte instabilité au Sahel. La sortie de crise dépendra désormais de la capacité des dirigeants à privilégier la concertation à la confrontation, dans l'intérêt de leurs peuples et de la stabilité de la sous-région.

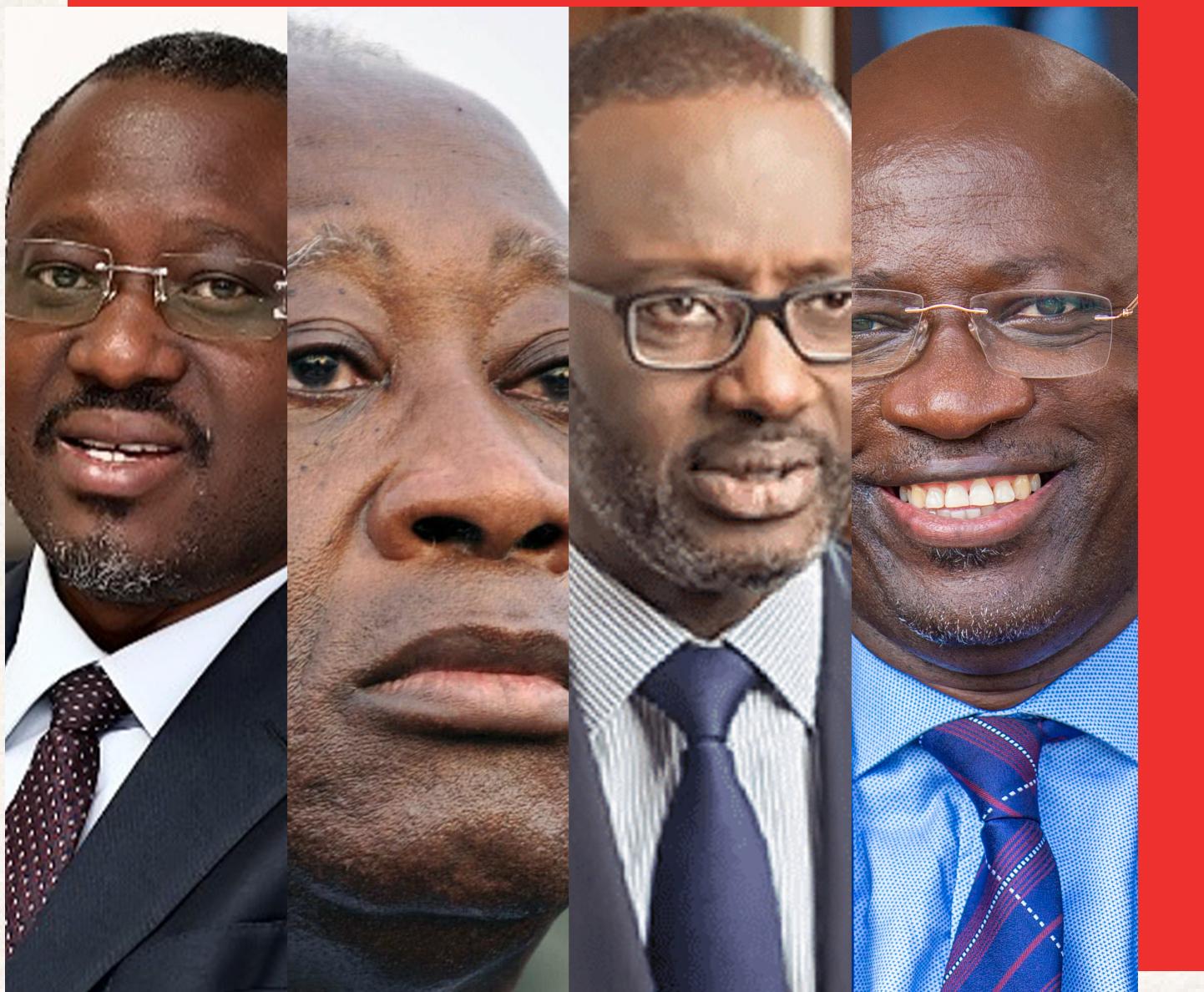
Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Présidentielle 2025

GBAGBO, THIAM, SORO, BLÉ GOUDÉ HORS COURSE



À quelques mois d'une élection présidentielle qui s'annonce décisive pour l'avenir politique de la Côte d'Ivoire, la publication de la liste électorale définitive a fait l'effet d'un coup de tonnerre.

Plusieurs personnalités majeures de l'opposition, dont l'ancien président Laurent Gbagbo, le président du PDCI Tidjane Thiam, l'ancien chef de la rébellion Guillaume Soro et Charles Blé Goudé, ont été écartées du fichier électoral.

Radiations judiciaires, controverses sur la nationalité ou poursuites pénales : les motifs

sont variés, mais les conséquences sont lourdes. Ces exclusions soulèvent des interrogations fondamentales sur l'inclusivité du processus électoral, la stabilité du jeu démocratique, et la nature du scrutin qui se prépare. Derrière les arguments juridiques avancés par les autorités, nombreux sont ceux qui y voient une stratégie de verrouillage politique.

Ce grand format propose de décrypter les ressorts d'une mise à l'écart aux lourdes implications.

Une présidentielle sans opposants majeurs : le constat d'un scrutin déjà biaisé ?



À cinq mois du premier tour de l'élection présidentielle prévue en octobre 2025, la publication par la Commission Électorale Indépendante (CEI) de la liste électorale définitive a jeté une ombre sur le processus électoral en Côte d'Ivoire. Quatre figures centrales de l'opposition ivoirienne — Laurent Gbagbo, Guillaume Soro, Tidjane Thiam et Charles Blé Goudé — en sont absentes. Pour leurs partisans, cette exclusion marque non seulement une marginalisation politique délibérée, mais aussi un recul préoccupant du pluralisme démocratique dans le pays.

Qui est concerné, pourquoi et depuis quand ? Les raisons invoquées pour ces radiations diffèrent, mais toutes s'appuient sur des fondements juridiques contestés.

Laurent Gbagbo, ancien président de la République (2000–2011), est radié du fichier électoral à la suite de sa condamnation par la justice ivoirienne dans l'affaire du braquage de la BCEAO, durant la crise post-électorale de 2010–2011. Bien qu'il ait été acquitté par la CPI en 2019, cette condamnation nationale, jamais amnistie, l'empêche jusqu'à présent de voter ou de se porter candidat.

Guillaume Soro, ancien Premier ministre et président de l'Assemblée nationale, vit en exil depuis 2019. Il a été condamné par contumace à vingt ans de prison en 2020, puis à la prison à perpétuité en 2021, pour « tentative d'atteinte à l'autorité de l'État ». Son mouvement politique, GPS, est interdit, et son retour au pays semble inenvisageable dans les conditions actuelles.

Tidjane Thiam, récemment élu président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA), a été radié de la liste électorale au motif d'avoir perdu la nationalité ivoirienne au moment de son enrôlement en 2022, ayant acquis la nationalité française en 1987. Bien qu'il ait entre-temps introduit une demande de réintégration, un juge a récemment confirmé sa radiation, estimant qu'il ne pouvait pas se prévaloir de la nationalité ivoirienne au moment requis.

Charles Blé Goudé, fondateur du parti COJEP et ancien ministre de la Jeunesse, n'a pas été réinscrit non plus. Acquitté par la CPI, comme Gbagbo, son dossier reste flou : des problèmes administratifs liés à son retour d'exil et à ses démêlés passés avec la justice nationale sont évoqués, sans qu'une décision officielle ne clarifie sa situation.



Retour sur la publication de la liste électorale définitive par la CEI

Dans la nuit du 3 au 4 juin 2025, la CEI a mis en ligne la version définitive du fichier électoral, sans surprise majeure mais avec une confirmation inquiétante : aucune des quatre figures susmentionnées ne figure parmi les électeurs autorisés. Ce fichier fait suite à une période de contentieux électoral lors de laquelle les recours introduits, notamment par les avocats de Tidjane Thiam, ont été rejetés. La CEI, tout en affirmant agir dans le respect strict des lois en vigueur, a refusé d'ouvrir une révision exceptionnelle du fichier avant la présidentielle, condamnant de fait toute tentative de réintégration.

Une élection verrouillée ? Éléments de continuité ou de rupture avec 2020

Cette situation rappelle par bien des aspects celle de l'élection de 2020. À l'époque déjà, Laurent Gbagbo et Guillaume Soro étaient absents de la liste électorale, pour des raisons similaires. Cette fois, cependant, la liste des exclus s'allonge, avec un nouveau venu : Tidjane Thiam, pourtant perçu comme une figure modérée, capable de renouveler l'opposition institutionnelle. L'absence

de Blé Goudé, dont le retour avait pourtant été présenté comme un geste d'apaisement, renforce ce sentiment d'un processus sélectif. En 2020, ces exclusions avaient conduit une partie de l'opposition à boycotter le scrutin, entraînant un taux de participation historiquement bas dans certaines zones. Le risque d'une réédition de ce scénario en 2025 est désormais bien réel. Cette fois, toutefois, l'exclusion semble encore plus systémique, touchant à la fois les figures historiques et les nouvelles voix.

Dans ce contexte, nombreux sont ceux qui s'interrogent : comment garantir la légitimité d'une élection présidentielle dans laquelle aucune des grandes figures de l'opposition n'est en lice ?

L'élection de 2025 s'annonce peut-être pluraliste sur le papier, mais amputée de ses adversaires les plus redoutés, elle risque fort de ressembler à une compétition déséquilibrée — voire, pour certains, à un scrutin verrouillé.

Les cas emblématiques : entre contentieux juridiques et calculs politiques

L'exclusion de figures majeures de l'opposition ivoirienne ne relève pas uniquement d'un processus administratif neutre. Elle résulte d'un enchevêtrement de contentieux juridiques et de choix politiques, souvent perçus comme orientés vers le contrôle du jeu électoral. Les cas de Laurent Gbagbo, Tidjane Thiam, Guillaume Soro et Charles Blé Goudé illustrent chacun une facette de ce verrouillage, entre condamnations judiciaires, débats sur la nationalité, exil forcé et disqualification silencieuse.

Laurent Gbagbo : le poids d'une condamnation

Acquitté en 2019 par la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité, Laurent Gbagbo demeure pourtant radié de la liste électorale nationale, en raison d'une condamnation antérieure à 20 ans de prison par la justice ivoirienne dans l'affaire du braquage de l'agence nationale de la BCEAO, survenu lors de la crise postélectorale de 2010–2011.

Cette condamnation, prononcée par contumace en 2018, reste à ce jour l'obstacle principal à toute candidature. Malgré son retour triomphal en Côte d'Ivoire en 2021 et la création de son parti, le PPA-Cl, aucune mesure d'amnistie n'a été prise pour effacer cette peine. Le Conseil constitutionnel s'est appuyé sur cette condamnation pour le maintenir hors du fichier électoral, comme en 2020.

Le PPA-Cl a multiplié les démarches pour obtenir la réinscription de son leader, dénonçant un traitement sélectif de la justice. À défaut, le parti pourrait présenter un candidat de substitution — mais l'exclusion de Gbagbo affaiblit considérablement la capacité du PPA-Cl à mobiliser son électorat historique.

Dans l'opinion, cette mise à l'écart est diversement perçue. Pour ses partisans, elle est le symptôme d'un « processus électoral vicié ». Pour d'autres, elle rappelle que la justice nationale conserve la primauté sur les décisions internationales, même si cela nourrit la défiance à l'égard de l'impartialité des institutions.



Tidjane Thiam : nationalité et stratégie d'empêchement ?



L'exclusion de Tidjane Thiam, président du PDCI-RDA, constitue l'un des épisodes les plus inattendus et les plus controversés de cette séquence préélectorale.

Sa radiation a été confirmée par un juge, sans possibilité de recours. Les proches de Thiam dénoncent une lecture « étroite et instrumentalisée » du Code de la nationalité, visant à barrer la route à un adversaire crédible et rassembleur, récemment porté à la tête du parti fondé par Félix Houphouët-Boigny.

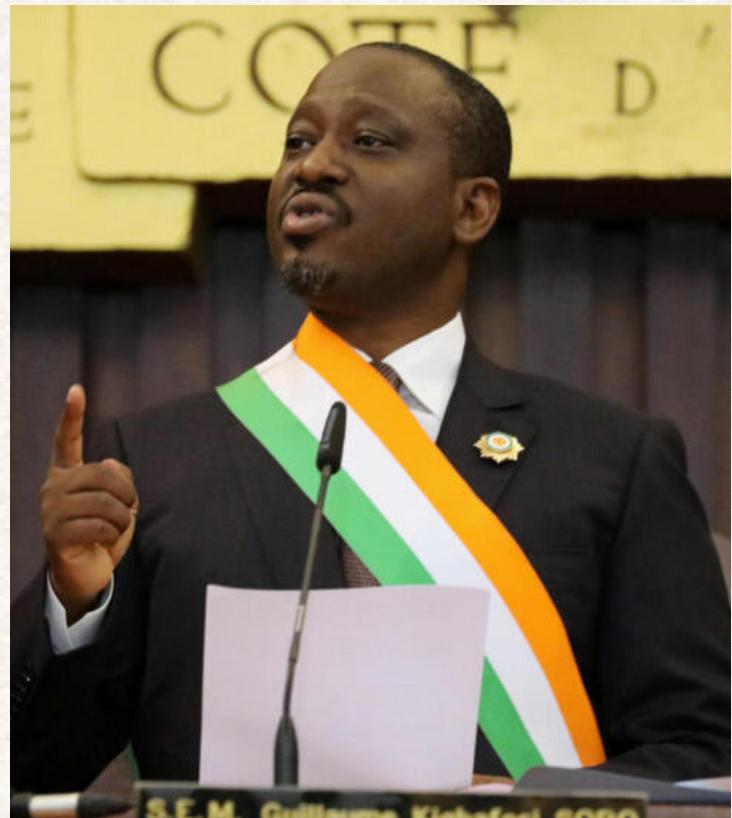
Pour le PDCI, cette exclusion est un coup dur. Le parti, affaibli depuis la disparition d'Henri Konan Bédié, misait sur Tidjane Thiam pour incarner un renouveau. Au-delà de l'homme, c'est l'image de la compétition électorale ouverte et équitable qui s'effondre, selon plusieurs observateurs, d'autant plus que Thiam ne faisait l'objet d'aucune condamnation ni procédure judiciaire.

Guillaume Soro : l'exil et les condamnations à répétition

Exilé depuis 2019, Guillaume Soro, ancien chef de la rébellion des Forces nouvelles, ex-Premier ministre et ex-président de l'Assemblée nationale, incarne un autre type d'opposant : le rival devenu ennemi politique. Dès 2020, il a été condamné par contumace à 20 ans de prison pour détournement de fonds publics, puis à la prison à perpétuité pour complot contre l'autorité de l'État.

Son mouvement politique GPS a été dissous, plusieurs de ses partisans ont été arrêtés, et ses tentatives de retour au pays se sont soldées par des interdictions d'atterrir. Son absence sur la liste électorale 2025 ne surprend donc guère, mais elle confirme son bannissement du jeu politique national.

Malgré cet isolement croissant, Guillaume Soro conserve une aura auprès de certaines franges de la jeunesse, et sa mise à l'écart renforce le récit d'un régime qui ne tolère pas d'opposition réelle.



Charles Blé Goudé : un leader en quête de légitimité perdue



Dernier à être rentré d'exil, Charles Blé Goudé a longtemps incarné l'aile dure du camp Gbagbo durant la crise postélectorale. Acquitté par la CPI en 2019, il a été autorisé à revenir en Côte d'Ivoire en novembre 2022, dans un contexte de détente politique. Toutefois, son retour n'a pas été suivi d'une pleine réhabilitation administrative.

Le président du COJEP n'a pas été réinscrit sur la liste électorale 2025. Si aucune condamnation formelle ne pèse sur lui, des motifs administratifs (non-dépôt de pièces dans les délais, absence de certificat de résidence, etc.) sont évoqués. Son exclusion semble ainsi moins spectaculaire mais non moins significative : elle traduit les obstacles invisibles auxquels se heurtent les figures politiques en voie de reconversion.

Blé Goudé peine à retrouver une base politique solide, coincé entre la fidélité à Gbagbo et la nécessité d'exister par lui-même. Son absence de la compétition présidentielle de 2025 pourrait sceller son effacement progressif du champ politique national.

Un processus électoral sous pression : CEI, justice et pouvoir exécutif en accusation



Alors que l'élection présidentielle d'octobre 2025 approche, la gestion du processus électoral soulève de nombreuses inquiétudes. Au cœur des critiques : la Commission électorale indépendante (CEI), les juridictions électorales, et leur rapport au pouvoir exécutif. Pour une partie de l'opinion

publique et des observateurs nationaux comme internationaux, la présidentielle s'organise dans un climat de défiance institutionnelle, marqué par une impression de verrouillage progressif du jeu démocratique.

Le rôle de la CEI dans la gestion des révisions du fichier électoral

Depuis la révision du fichier électoral, la CEI s'est trouvée au centre de nombreuses polémiques. Si elle affirme agir conformément aux lois en vigueur, son refus d'ouvrir une révision exceptionnelle — pourtant demandée par plusieurs partis d'opposition, notamment le PPA-Cl et le PDCI-RDA — a cristallisé les critiques. Ces partis espéraient y inscrire ou réinscrire des leaders exclus du fichier pour des raisons administratives ou judiciaires.

La publication de la liste électorale définitive dans la nuit du 3 au 4 juin a confirmé l'absence de plusieurs figures majeures de l'opposition, renforçant la perception d'une commission électorale technicisée mais politiquement orientée. Certains lui reprochent de s'être bornée à un rôle de transmission mécanique des décisions judiciaires, sans volonté de garantir un minimum d'inclusivité politique, notamment dans un contexte post-crise qui exige des gestes de réconciliation.

L'indépendance des juridictions électorales en question

Autre point de tension : l'office du juge électoral, en particulier les décisions rendues par les juridictions administratives et constitutionnelles. Dans plusieurs cas — notamment ceux de Tidjane Thiam ou de Laurent Gbagbo —, les décisions judiciaires ont validé les radiations prononcées sans accorder de voie de recours efficace, en s'appuyant sur une lecture stricte des textes.

Les avocats de l'opposition dénoncent une application rigide, à géométrie variable, du droit électoral et du Code de la nationalité. Pour eux, la justice ivoirienne ne joue plus son rôle d'arbitre indépendant, mais celui de verrou institutionnel, maintenant hors du jeu des adversaires politiques gênants. Ces accusations sont renforcées par la difficulté à faire appel de certaines décisions et l'opacité de certaines procédures.

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, déjà saisie dans le passé, pourrait de nouveau être appelée à se prononcer — mais ses décisions, non contraignantes en Côte d'Ivoire depuis le retrait du pays de sa juridiction en 2020, risquent de n'avoir qu'un effet symbolique.

Accusations de verrouillage politique : vers une démocratie contrôlée ?

Ces dysfonctionnements et blocages successifs

nourrissent un sentiment de « démocratie contrôlée », où la compétition électorale est formellement ouverte, mais matériellement filtrée. Le fait que la majorité des figures historiques ou émergentes de l'opposition soient exclues renforce cette impression d'un scrutin sans véritable alternative.

Le pouvoir, tout en se réclamant de la légalité, est accusé de construire un champ électoral réduit à des figures consensuelles ou marginales, ne menaçant en rien l'équilibre actuel. Pour plusieurs analystes, l'absence de compétition réelle vide l'élection de son sens, et risque d'entraîner un désengagement massif de l'électorat, voire des tensions à l'annonce des résultats.

Dans ce contexte, l'élection présidentielle de 2025 pourrait ne pas être seulement une épreuve de légitimité pour les candidats en lice, mais aussi un test critique pour les institutions démocratiques du pays.

Une démocratie ne se mesure pas seulement à la tenue du scrutin, mais à la liberté qu'ont les citoyens de choisir parmi des alternatives véritables. C'est cette possibilité même qui semble aujourd'hui compromise.

ÉCONOMIE

Economie

Côte d'Ivoire : United Capital Asset Management, filiale du groupe UBA de Tony Elumelu, s'implante à Abidjan – Une ambition régionale affirmée



Le groupe financier nigérian United Capital, dirigé par le milliardaire et philanthrope Tony Elumelu, a officiellement lancé les activités de sa filiale United Capital Asset Management en Côte d'Ivoire. La cérémonie d'ouverture, organisée à Abidjan, s'est déroulée en présence de plusieurs autorités ivoiriennes, et a été couronnée par une audience solennelle accordée par le président Alassane Ouattara à Tony Elumelu, fondateur de la holding Heirs Holdings et figure de proue de la finance africaine.

Cette implantation marque une étape stratégique dans l'expansion régionale du groupe United Capital, déjà solidement implanté au Nigeria, au Ghana, au Kenya et en Afrique du Sud. À travers cette nouvelle structure dédiée à la gestion d'actifs, le groupe entend capter les opportunités croissantes du marché financier uest-africain, tout en consolidant la position d'Abidjan comme hub de la finance régionale francophone.

Une ambition : démocratiser

l'investissement

Dans son discours, Tony Elumelu a insisté sur la mission que s'est donnée son groupe : rendre l'investissement accessible à tous les Africains, y compris

les jeunes et les classes moyennes. « L'avenir du continent repose sur notre capacité à canaliser l'épargne locale vers le financement des infrastructures, des PME et de l'innovation », a-t-il déclaré. Il a également salué « la stabilité économique et la vision de développement » de la Côte d'Ivoire, qu'il a qualifiée de « partenaire naturel » pour les ambitions continentales de United Capital.

Soutien des autorités ivoiriennes

Reçu au Palais présidentiel, Tony Elumelu a échangé avec le chef de l'État ivoirien sur les perspectives de coopération économique entre le secteur privé nigérian et l'économie ivoirienne. Le président Ouattara a salué cette initiative, soulignant qu'elle « s'inscrit dans les priorités du gouvernement en matière de diversification des sources de financement, d'approfondissement du marché des capitaux et de promotion de l'inclusion financière ».

Une arrivée saluée par le secteur financier

La venue de United Capital Asset Management est perçue comme un signal fort de confiance dans le dynamisme du marché ivoirien, et plus largement de l'UEMOA.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

Economie

La BOAD inaugure ses nouveaux bureaux à Abidjan

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a inauguré, le 30 mai 2025, ses nouveaux bureaux à l'Ivoire Trade Center (ITC) d'Abidjan, marquant une étape stratégique dans sa volonté de renforcer sa proximité avec les acteurs économiques de la région.

Ce déménagement de la Mission Résidente de Côte d'Ivoire, auparavant hébergée dans les locaux de la BCEAO, s'inscrit dans une démarche de décentralisation visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et à mieux répondre aux besoins spécifiques des États membres. La Côte d'Ivoire, premier bénéficiaire des financements de la BOAD avec 2 213,3 milliards FCFA mobilisés depuis 1976, représente un partenaire clé pour l'institution.

Lors de la cérémonie d'inauguration, le président de la BOAD, Serge

Ekué, a souligné l'importance de ce rapprochement avec le secteur privé, principal moteur de création de richesses et d'emplois. Il a également annoncé que la Mission Résidente du Sénégal emménagera prochainement dans de nouveaux locaux, poursuivant ainsi la stratégie de déconcentration des activités de la banque.

En parallèle, la BOAD a présenté les grandes lignes de sa nouvelle fondation, destinée à structurer ses actions sociales et humanitaires, et à mobiliser des financements externes pour amplifier son impact au sein de l'UEMOA.

Cette initiative reflète l'engagement de la BOAD à bâtir une sous-région prospère et dynamique, en étroite collaboration avec les gouvernements, les partenaires au développement et les entreprises du secteur privé.

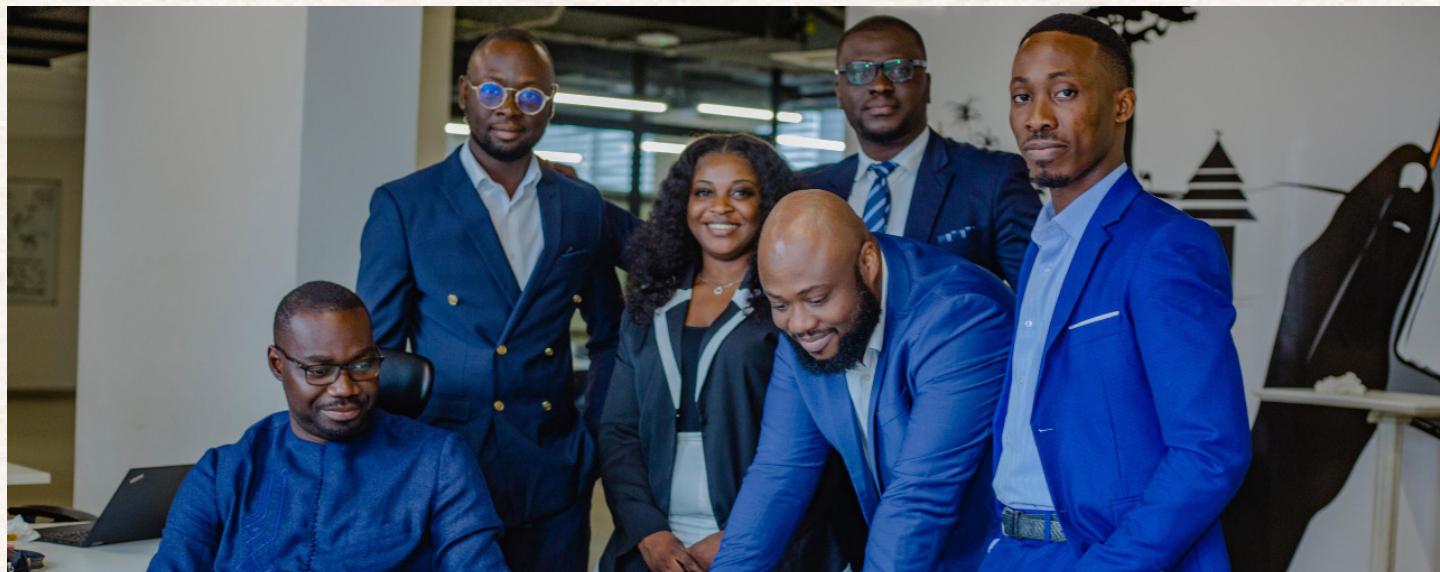
[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



CONSEILS D'ATHARI



UNE SÉRIE POUR PENSER, STRUCTURER ET TRANSFORMER VOTRE ENTREPRISE

Dans un environnement économique africain en mutation constante, les entrepreneurs, dirigeants de PME, cadres opérationnels et porteurs de projet sont confrontés à des défis multiples : structurer leur croissance, formaliser leurs processus, attirer les bons talents, piloter la performance, ou encore naviguer dans un écosystème où les ressources sont limitées mais les ambitions immenses.

Chez Athari Advisors, nous avons la conviction que le conseil ne doit pas être réservé à une élite, ni exprimé dans un jargon inaccessible. Il doit au contraire éclairer l'action, poser les bonnes questions, et outiller ceux qui font l'économie réelle, jour après jour, dans la complexité du terrain.

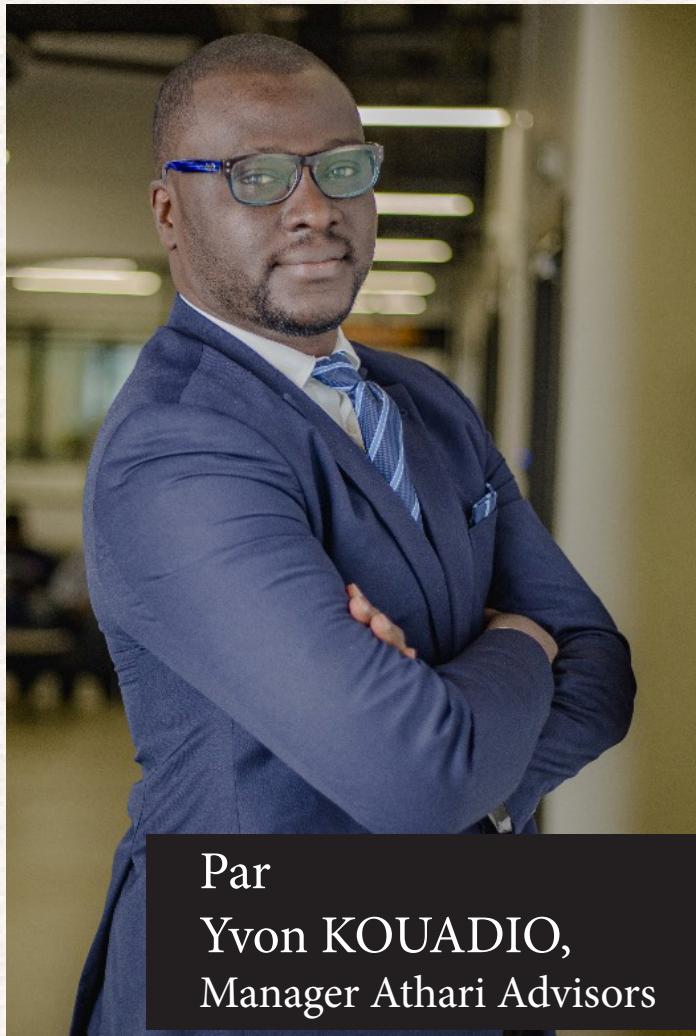
C'est dans cet esprit que nous lançons « Conseils

d'Athari », une série de chroniques pratiques et stratégiques à destination de ceux qui veulent penser leur entreprise autrement. À travers des sujets concrets — stratégie, organisation, pilotage, leadership, transformation — nous partageons nos analyses, nos retours de terrain, et nos convictions pour aider les entreprises africaines à gagner en clarté, en structure et en impact.

Notre ambition est simple : vous offrir, chaque semaine, un éclairage utile, applicable et ancré dans vos réalités. Parce que les bons conseils ne sont pas ceux qui brillent en théorie, mais ceux qui transforment en profondeur.

Bienvenue dans « Conseils d'Athari » — là où l'action rencontre la réflexion.

REPENSER L'ORGANISATION : L'ORGANIGRAMME, UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR TOUS



Par
Yvon KOUADIO,
Manager Athari Advisors

A propos de l'auteur

Yvon KOUADIO est consultant senior en stratégie de développement chez Athari Advisors, basé à Abidjan. Il accompagne depuis plus de dix ans les gouvernements, les agences publiques et les organisations internationales dans la formulation de politiques publiques, la structuration d'initiatives multisectorielles, et la mise en œuvre de réformes à fort impact, avec une attention particulière portée à l'emploi des jeunes, la transition écologique et l'efficacité institutionnelle.

Son parcours professionnel l'a conduit à intervenir dans des projets majeurs à l'échelle régionale et continentale. Il a notamment dirigé une étude stratégique sur les chaînes de valeur agricoles couvrant la Côte d'Ivoire,

le Bénin, le Rwanda et le Kenya pour le compte du groupe ARISE, dans le but d'identifier des leviers de transformation agricole durable. Il a également mené des missions d'appui à la planification et à la gouvernance du secteur de l'environnement en Côte d'Ivoire, en pilotant un audit organisationnel du ministère de tutelle, la co-conception d'une feuille de route à 100 jours, ainsi qu'une stratégie de transition écologique sur un horizon de 3 à 5 ans.

Dans le domaine du développement durable, Yvon a contribué au projet PULSE (Productive Use of Solar Energy) au Kenya, visant à créer des emplois verts pour les jeunes dans le secteur de l'irrigation solaire, en partenariat avec l'ONG Internationale CLASP. Il a également appuyé la structuration de plans opérationnels et industriels en Côte d'Ivoire, tout en coordonnant des ateliers stratégiques pour des institutions telles que la Banque Africaine de Développement.

Avant de rejoindre Athari Advisors, Yvon a évolué chez Dalberg Advisors en tant que consultant, où il a renforcé son expertise sur les problématiques de développement en Afrique de l'Ouest. Il a également travaillé pendant six ans chez Havas Média Côte d'Ivoire (filiale de Bolloré Africa Logistics), dans les domaines de la communication et du marketing stratégique.

Yvon est titulaire d'un MBA en gestion de projets du Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) à Dakar, d'un Diplôme d'Études Supérieures Professionnelles (DESP) en gestion des ressources humaines, ainsi que d'une maîtrise en droit privé, spécialité affaires et entreprises, de l'Université Félix Houphouët-Boigny à Abidjan.

Alliant vision stratégique et pragmatisme opérationnel, il s'est forgé une solide réputation pour sa capacité à structurer des solutions concrètes dans des contextes complexes, à l'intersection des enjeux publics, sociaux et économiques.

Dans de nombreuses organisations, qu'il s'agisse de PME en pleine croissance, de grandes entreprises établies, de ministères ou d'agences publiques, l'organigramme est souvent perçu comme un vestige administratif, un symbole de lourdeur bureaucratique. On entend fréquemment des phrases comme : « Chez nous, on sait qui fait quoi, on n'a pas besoin de tout mettre sur papier ». Pourtant, cette perception est dépassée. À mesure qu'une structure se développe, que ses équipes s'étoffent et que ses enjeux se complexifient, la question de sa structuration devient primordiale. C'est là que l'organigramme, s'il est bien conçu et bien utilisé, devient un outil puissant de performance et de clarté.

|Déconstruire les idées reçues : L'organigramme, ni rigide, ni bureaucratique

L'organigramme n'est pas un outil figé destiné à orner un mur ou à être réservé aux grandes entreprises ou à l'administration publique. Au contraire, il devient stratégique dès lors que la complexité augmente : multiplication des acteurs, décentralisation des fonctions, élargissement des mandats. Dans les contextes que nous accompagnons, notamment en Afrique de l'Ouest, sa mise en place ou sa mise à jour peut profondément transformer la clarté des responsabilités, la fluidité des interactions et la performance globale.

Dans les PME, la croissance s'accompagne souvent d'une intensification des activités sans toujours un ajustement organisationnel. Les collaborateurs jonglent entre plusieurs rôles, les décisions se concentrent entre les mains du fondateur, et les nouveaux arrivants sont livrés à eux-mêmes pour comprendre « comment ça fonctionne ici ». Le résultat ? Des tensions internes, une lenteur dans l'exécution et des difficultés à déléguer. Ce n'est pas un problème de compétence, mais d'organisation.

Pour les entités publiques, l'absence d'un organigramme clair génère des doublons, des tensions hiérarchiques, et des zones grises dans la prise de décision, freinant l'efficacité administrative et la redevabilité.

|Pourquoi repenser l'organisation devient indispensable ?

Un organigramme bien conçu et utilisé à bon escient joue un rôle clé. Non pas comme une carte rigide gravée dans le marbre, mais comme un «support de dialogue». Il permet de répondre à des questions fondamentales : Qui est responsable de quoi ? Quelles sont les lignes de reporting ?

Où faut-il renforcer l'équipe ? Qui peut décider quoi ? Sans réponses claires à ces questions, la délégation est freinée, des doublons apparaissent, et les frustrations s'accumulent.

Un organigramme clair permet de :

Clarifier les responsabilités entre directions, départements, et équipes décentralisées.

Faciliter la redevabilité interne et externe.

Structurer les relations interinstitutionnelles et interdépartementales.

Accélérer les arbitrages et la prise de décision.

Renforcer la confiance entre partenaires.

|Quand l'organigramme devient stratégique ?

Dans nos accompagnements, qu'il s'agisse de PME agricoles, industrielles, de services, ou d'entités publiques, plusieurs situations montrent à quel point un organigramme, même sommaire, peut être transformateur :

Lors de l'ouverture de nouveaux sites ou zones géographiques, où il faut clarifier les responsabilités locales et centrales pour éviter les conflits d'autorité.

Quand l'organisation atteint un seuil critique de salariés (15, 30, 50, ou plus), et que la coordination informelle ne suffit plus.

Au moment de recruter un directeur ou un cadre, où il devient essentiel de lui positionner un périmètre clair en articulation avec les rôles existants.

En vue d'un partenariat stratégique ou d'un financement, où le plan d'affaires doit être crédible en termes de structure managériale et de gouvernance.

Lors des phases de réorganisation ou de coordination multi-acteurs dans le secteur public.

Dans ces contextes, l'organigramme devient un outil de projection : il permet à l'organisation de se représenter telle qu'elle veut fonctionner demain, et pas seulement de décrire la situation actuelle.

|Des bénéfices concrets, pour tous

Loin d'être un exercice cosmétique ou un fardeau, la mise en place d'un organigramme bien pensé apporte des bénéfices immédiats et tangibles :

Pour le dirigeant/responsable : Il facilite la délégation, clarifie les interlocuteurs, et réduit les sollicitations permanentes sur des décisions opérationnelles mineures. Il libère du temps pour se concentrer sur la stratégie.

Pour les équipes : Il donne de la visibilité sur les responsabilités de chacun, encourage la prise d'initiative, et facilite l'intégration des nouveaux collaborateurs. Il instaure un sentiment de clarté et de transparence.

Pour les partenaires : Il donne des gages de structuration et de gouvernance, essentiels dans les processus de levée de fonds, d'appels d'offres ou de collaborations inter-organisationnelles. Dans les administrations publiques, il rend visible la chaîne de valeur administrative, renforçant la crédibilité institutionnelle.

En Côte d'Ivoire, certaines coopératives agricoles structurées avec l'appui de programmes publics ou de bailleurs internationaux ont vu leur capacité de négociation transformée après avoir formalisé leur organigramme, grâce à une meilleure clarté dans les rôles et une traçabilité accrue des décisions.

|Mettre en place un organigramme utile, simple et évolutif

Le piège serait de vouloir « faire comme les grandes entreprises » avec un organigramme trop détaillé, parfois déconnecté de la réalité. À l'inverse, les meilleures pratiques privilégient la simplicité, l'itération et l'ancrage dans les besoins réels :

Commencer par les fonctions clés, même si une même personne occupe plusieurs casquettes.

Identifier les grandes lignes de responsabilité et de redevabilité : qui supervise qui, qui valide quoi ?

Articuler structure, missions et niveaux de responsabilité.

Utiliser un format visuel clair et compréhensible par tous, même sans formation en management.

Mettre à jour régulièrement, notamment lors des recrutements, promotions ou restructurations.

Impliquer les équipes dans la co-construction, pour éviter que l'organigramme ne soit perçu comme une injonction descendante.

Dans certaines entreprises, nous avons proposé une version «à deux vitesses» de l'organigramme : une version simplifiée, affichée dans les bureaux ou partagée avec les partenaires, et une version détaillée, utilisée en interne pour la gestion RH et la planification.

|Repenser l'organisation, pas la figer

Un bon organigramme n'est pas figé dans le marbre : il reflète une organisation à un instant T, et doit pouvoir évoluer. Son existence même encourage le questionnement stratégique : avons-nous la bonne organisation pour nos priorités actuelles ? En définitive, l'organigramme n'est pas une fin en soi, mais un outil au service d'une organisation plus claire, plus fluide et plus performante. Dans un contexte où les entreprises et les institutions africaines sont appelées à jouer un rôle central dans la transformation économique et sociale du continent, il est temps de réhabiliter cet outil comme un levier stratégique indispensable. Ce n'est pas un luxe bureaucratique. C'est un acte de management éclairé.

|À retenir :

L'organigramme clarifie les rôles, facilite la délégation et structure la croissance.

Il devient stratégique à des moments clés : changement d'échelle, recrutements, levées de fonds, ou réorganisation.

Il n'est pas réservé au privé : le secteur public en tire des bénéfices majeurs.

Il doit rester simple, évolutif et centré sur les besoins réels de l'organisation.

Utilisé intelligemment, il est un levier puissant de performance et de cohésion collective.

Repenser l'organisation commence souvent par un geste simple : rendre visible qui fait quoi, pour qui, et comment les différents blocs s'articulent. L'organigramme, loin d'être un symbole de bureaucratie, devient alors un outil de leadership, de pilotage stratégique et de transparence.

SOCIÉTÉ

Société

Côte d'Ivoire : Examen du CEPE 2025 – Un taux de réussite national de 86,58 % enregistré



La Direction des Examens et Concours (DECO) a annoncé, ce lundi 2 juin 2025, que le taux de réussite à l'examen du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) s'élève à 86,58 % au plan national. Ce chiffre marque une progression notable de 3,12 points par rapport à la session précédente, témoignant des efforts constants en faveur de la qualité de l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire.

Pour cette session 2025, 576 285 candidats ont composé

à travers le pays. Parmi eux, 498 963 ont été déclarés admis. Une performance qui traduit une amélioration significative du système éducatif national.

Fait particulièrement remarquable cette année : le taux de réussite des filles a surpassé celui des garçons. Sur 286 124 filles ayant pris part à l'examen, 249 838 ont été admises, soit un taux exceptionnel de 96,32 %. Côté garçons, 249 125 candidats ont réussi sur 290 173, ce qui représente un taux de réussite de 85,86 %.

Les résultats individuels sont consultables en ligne sur le site officiel du ministère de l'Éducation nationale : www.men-deco.org. Les candidats sont invités à se munir de leur numéro matricule pour accéder à leurs résultats.

Ces résultats traduisent l'impact des réformes engagées dans le secteur de l'éducation, ainsi que le dévouement des enseignants et l'engagement des élèves et de leurs familles. Félicitations à tous les admis, et encouragements sincères à ceux qui poursuivent leur chemin vers la réussite scolaire.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

Société

Côte d'Ivoire : Violente mutinerie à la prison de Bouaké — 5 détenus tués et 29 blessés lors d'une fouille de routine

Une opération de fouille de routine à la Maison d'arrêt et de correction de Bouaké a dégénéré en violences graves ce mardi, faisant cinq morts et vingt-neuf blessés, selon un communiqué officiel du procureur de la République près le tribunal de première instance de Bouaké, Abel Nangbele Yéo.

Cette opération, initiée par l'Administration pénitentiaire, visait à retirer tout objet interdit ou potentiellement dangereux des cellules. La fouille s'est d'abord déroulée sans incident majeur, jusqu'à l'arrivée des agents au bâtiment E, où les détenus ont violemment résisté. Armés de gourdins, de machettes et d'autres objets contondants, ils ont attaqué les agents, contraignant ces derniers à tirer des balles de sommation pour se replier.

Face à l'escalade de la violence, des renforts ont été mobilisés. La Gendarmerie nationale et la Police nationale sont rapidement intervenues pour sécuriser les lieux et rétablir l'ordre. Grâce à cette intervention, la situation a pu être maîtrisée.



Malheureusement, la mutinerie a coûté la vie à cinq détenus. Le bilan fait également état de vingt-neuf blessés, dont six agents pénitentiaires et vingt-trois détenus. Tous les blessés ont été pris en charge médicalement, et un médecin légiste a été dépêché sur place pour procéder aux constatations d'usage.

Une fois le calme rétabli, la fouille a pu reprendre. Elle a permis la saisie de nombreux objets prohibés : plusieurs blocs de cannabis, des plaquettes de Tramadol — un analgésique puissant

souvent détourné de son usage médical —, dix-huit téléphones portables, dont huit smartphones, trois grenades, ainsi que diverses armes blanches. Ces découvertes confirment l'existence de réseaux illicites actifs au sein de l'établissement pénitentiaire. Ce n'est pas la première fois que des fouilles révèlent l'ampleur de la contrebande et de la détention d'armes ou de stupéfiants à la prison de Bouaké. Des opérations antérieures avaient déjà abouti à la saisie d'armes blanches et de substances psychotropes en quantité significative.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Le 2 juin 2025, le porte-parole de la présidence guinéenne s'est exprimé pour rassurer les victimes d'une importante escroquerie liée au pèlerinage à La Mecque : justice leur sera rendue. Les autorités ont révélé qu'une femme, se présentant comme une proche de la mère du président de la transition, Mamadi Doumbouya, avait promis des voyages en Arabie saoudite en échange de plusieurs milliers d'euros. Chaque année, des milliers de Guinéens accomplissent le hajj. Cette année, toutefois, le pèlerinage a été terni par une affaire d'arnaque touchant plus de 400 personnes. La télévision nationale a récemment diffusé l'interpellation d'une femme soupçonnée d'avoir orchestré cette escroquerie, après avoir perçus d'importantes sommes d'argent.

Les 416 victimes, réunies en collectif, ont déposé plainte le 27 mai auprès de la Direction centrale de la police judiciaire. Leur porte-parole, Amara Sylla, a expliqué que l'escroquerie s'est déroulée à la mosquée Fossidet de Conakry, l'une des mosquées accréditées par la Ligue islamique de Guinée pour encadrer le hajj.

Selon lui, les victimes ont été prises en charge dans un cadre apparemment officiel : formations assurées par des religieux, remise d'uniformes, vaccination obligatoire, le tout donnant une apparence de sérieux et de légitimité. Les paiements étaient effectués en espèces ou par virement bancaire, directement auprès de la principale suspecte.

Société

Guinée : Pèlerinage à La Mecque – Plus de 400 personnes victimes d'une vaste escroquerie, les autorités promettent justice

Face à l'émotion suscitée, le général Amara Camara, porte-parole de la présidence, a reconnu des défaillances dans l'encadrement du pèlerinage. Présentant les excuses de l'État aux victimes, il a promis une enquête rigoureuse et l'arrestation de tous les membres du réseau. « Nous mettrons tout en œuvre pour identifier les responsables et garantir que justice soit faite », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, il a annoncé que toutes les victimes seraient inscrites gratuitement pour le prochain pèlerinage. Une commission spéciale de recensement sera mise en place par le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) pour organiser cette prise en charge.

Amara Sylla s'est félicité des engagements pris par les autorités, tout en soulignant l'importance de leur concrétisation. Cette affaire met en lumière les vulnérabilités persistantes dans l'organisation du hajj en Guinée, et souligne la nécessité urgente de renforcer les mécanismes de régulation et de protection des citoyens face aux abus.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

Société

Inondations au Nigeria : Des centaines de victimes ensevelies sous la boue et les décombres à Mokwa

Le 29 mai 2025, la localité de Mokwa, située dans l'État du Niger, au centre-ouest du Nigeria, a été frappée par des inondations d'une violence sans précédent. Le dernier bilan officiel fait état d'environ 150 morts, mais les autorités locales redoutent un bilan bien plus lourd. Selon Dauda Liman, responsable local, le nombre de victimes pourrait dépasser les 300 : « Les gens sont encore en train de creuser ! Et toutes les deux-trois heures, on découvre de nouveaux corps... »

La ville porte désormais les stigmates de la catastrophe. Des familles entières, submergées par le chagrin et l'incertitude, fouillent sans relâche les amas de boue et de débris dans l'espoir de retrouver leurs proches. « Honnêtement, nous avons perdu plus de 300 personnes », a affirmé Liman. « Les corps retrouvés sont un peu plus de 160, mais beaucoup de victimes ont été emportées par les eaux. On ne peut pas dire exactement combien de gens sont morts. Nous avons besoin de l'intervention urgente des autorités. Les ONG, les collectivités locales, le gouvernement fédéral doivent nous venir en aide. »



Cette inondation est désormais considérée comme la plus meurtrière de mémoire d'homme dans la région. Les témoignages poignants des survivants en disent long sur la soudaineté et la violence de l'événement. « C'était le matin. Les femmes venaient juste de sortir pour allumer le feu et préparer le petit-déjeuner des enfants. Elles ont entendu un bruit sourd, sans savoir que c'était l'eau qui arrivait. Le temps de réveiller les enfants et les maris, c'était trop tard... C'est terrible », raconte Liman, visiblement bouleversé.

Si le changement climatique aggrave la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles au Nigeria, cette tragédie révèle également des défaillances humaines. Normalement, les eaux de crue sont censées s'évacuer par des buses installées dans

les talus, afin de rejoindre un canal étroit. Mais ce jour-là, les buses étaient obstruées par des débris, empêchant l'évacuation des eaux. L'accumulation a fini par faire céder les murs d'argile, provoquant une coulée brutale qui a englouti un quartier entier en quelques heures.

Alors que les recherches se poursuivent dans des conditions extrêmement difficiles, la population de Mokwa fait face à une tragédie d'une ampleur inédite. Les appels à l'aide se multiplient. Plus que jamais, une réponse urgente, coordonnée et massive de la part des autorités nigérianes et de la communauté internationale est indispensable pour soulager les sinistrés et prévenir d'autres drames à venir.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Une épidémie de choléra a récemment été détectée dans le village de Vridi Akobrakré, situé dans le district sanitaire de Port-Bouët, à Abidjan. Le professeur Ekra Kouadio Daniel, directeur général de l'Institut national d'hygiène publique (INHP), a annoncé lors d'une conférence de presse tenue le 5 juin 2025 que la situation a été rapidement maîtrisée. À ce jour, 45 cas ont été enregistrés, dont 7 décès, survenus principalement au cours des deux premiers jours de l'épidémie. Les victimes étaient majoritairement des adultes, notamment des pêcheurs d'origine ghanéenne, et aucun décès n'a été constaté en milieu hospitalier.

Le professeur Ekra a expliqué que les premiers cas, apparus le 25 mai 2025, avaient d'abord été confondus avec une intoxication alimentaire. Toutefois, des investigations ont révélé qu'une source d'eau contaminée était à l'origine des cas de diarrhée aiguë. Les premières personnes touchées n'ont pas consulté de centre de santé, ce

qui a malheureusement entraîné des décès évitables. Grâce à une campagne de sensibilisation communautaire, la population a ensuite été encouragée à se rendre dans les structures de santé, permettant une prise en charge rapide des cas.

Les analyses effectuées par l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire ont confirmé la présence du vibron cholérique dans les échantillons des selles prélevés, validant ainsi l'existence de l'épidémie. Le village, qui a récemment accueilli un grand nombre de déplacés à la suite d'opérations de déguerpissement à Abidjan, a vu sa population passer de 2000-3000 habitants à plus de 15 000. Cette explosion démographique s'est accompagnée d'un manque criant d'infrastructures d'assainissement, de latrines et d'accès à l'eau potable. Les habitants utilisent principalement de l'eau de puits, souvent contaminée, et la saison des pluies aggrave la situation en favorisant le ruissellement des déchets.

Société

Côte d'Ivoire : Épidémie de choléra à Port-Bouët – 45 cas enregistrés à Vridi Akobrakré, dont 7 décès

Face à cette crise sanitaire, le gouvernement a pris des mesures d'urgence : activation du Centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP), déploiement d'équipes d'intervention rapide chargées de la surveillance, de la désinfection et de la sensibilisation, ainsi que la prise en charge gratuite des malades dans les centres de santé de Vridi Akobrakré et à l'hôpital général de Port-Bouët. Des camions-citernes ont été mobilisés pour l'approvisionnement en eau potable, des kits d'hygiène ont été distribués, et une campagne de prévention de masse a été lancée avec le soutien des autorités locales.

Le professeur Ekra a assuré que l'évolution de l'épidémie est favorable, aucun nouveau cas n'ayant été signalé depuis quatre jours. Il a toutefois insisté sur la nécessité de mettre en place un système d'assainissement durable et d'assurer un accès régulier à l'eau potable pour prévenir de futures réurgences.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Hamaniè

Contactez-nous

 emmanuel.mian@mianmedia.com

  (+33) 7 55 89 00 81

  (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com